

En 1966, l'enquête a été étendue à la population agricole. Actuellement, les seules personnes exclues sont les résidents du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, et les personnes vivant dans des institutions, des réserves indiennes et des camps militaires. L'enquête a été effectuée tous les deux ans de 1966 à 1972, pour ensuite devenir annuelle. L'échantillon s'est progressivement élargi pour englober jusqu'à 26,000 unités familiales en 1976, et à l'heure actuelle il est de grande taille tous les deux ans et de petite taille (12,000 environ) les années intercalaires. Les répartitions provinciales sont encore publiées uniquement lorsqu'il y a eu une grande enquête. Toutefois, on publie maintenant une variété beaucoup plus grande de totalisations grâce à l'emploi de l'ordinateur et à la portée élargie de l'enquête. De plus, des totalisations spéciales peuvent généralement être obtenues sur demande. On trouvera une description plus détaillée de l'enquête et une plus grande variété de totalisations dans la publication annuelle *Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu* (13-207 au catalogue de Statistique Canada).

En plus de cette série principale de publications, une série annuelle intitulée *Revenu après impôt, répartition selon la taille du revenu au Canada* (13-210 au catalogue de Statistique Canada), a été lancée en 1971, et d'autres bulletins statistiques ont été publiés sur des sujets particuliers liés à l'enquête sur les finances des consommateurs (par exemple: familles à faible revenu, gains et expérience de travail, avoir et dette des familles, et avantages en matière de santé et d'éducation).

### 7.7.1 Concepts de la famille et du revenu

Des expressions telles que «famille», «personne seule» et «revenu» sont définies ci-dessous d'après leur acception dans l'enquête annuelle sur les finances des consommateurs.

**Famille.** La famille est définie comme étant un groupe de personnes apparentées par les liens du sang, du mariage ou de l'adoption et qui partagent le même logement. C'est ce qui correspond souvent au concept de la «famille économique», et cette définition est plus large que celle qui est employée dans la plupart des études démographiques et dans le recensement, où «la famille» consiste en un couple marié avec ou sans enfants célibataires ou un parent avec enfants célibataires. Selon la définition de l'enquête, tous les membres apparentés d'un ménage, quel que soit leur degré de parenté, constituent une famille.

**Personne seule.** Une personne seule est une personne qui vit seule ou dans un ménage avec lequel elle n'a aucun lien de parenté. Les revenus des personnes seules sont différents de ceux des familles, surtout parce que ces personnes sont pour une bonne part de nouveaux venus sur le marché du travail ou des personnes âgées vivant de leur pension. On ne présente pas ici de totalisations concernant les personnes seules, mais le lecteur en trouvera dans *Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu* (13-207 au catalogue de Statistique Canada).

**Revenu.** Les estimations de l'enquête portent sur le revenu monétaire de toutes provenances avant le paiement de l'impôt et avant les déductions pour les régimes de pensions et les primes d'assurance. Ce revenu peut se composer des éléments suivants: salaires et traitements; revenu net provenant d'un emploi autonome (par exemple, associés dans une entreprise non constituée en société, personnes exerçant une profession à titre privé et exploitants agricoles); revenu de placements (par exemple, intérêts, dividendes et loyers); paiements de transfert (par exemple, pensions de vieillesse, allocations familiales); et autres revenus monétaires (par exemple, pensions de retraite, pensions alimentaires). Ce concept du revenu est donc semblable à celui du revenu personnel utilisé dans les comptes nationaux, sauf sur deux points: premièrement il ne vise que les ménages privés dans les 10 provinces et non les institutions non commerciales telles que les églises et les organisations de bienfaisance et, deuxièmement, les estimations de l'enquête ne prennent pas en compte le revenu